Annexe 9

Fiche – CONTRAT DE MISE A DISPOSITION PLATEAU REGIONAL (A9)

CONTRAT DE MISE A DISPOSITION
DU PLATEAU REGIONAL MIXTE GYMNOVA
Région Nouvelle-Aquitaine

Correspondant régional :

Nom - Prénom

Tél . :

Mail :

Entre le **COMITE REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE GYMNASTIQUE**
sis au 35 avenue Gustave Eiffel – 33600 PESSAC
représenté par Monsieur **Frédéric BUREAU**, Président,

et,

Le club de , représenté par

à l'occasion de la manifestation désignée ci-dessous :

Type de compétition :
Date :

Lieu :

Il a été convenu ce qui suit :

OBLIGATIONS ORGANISATEUR :

ARTICLE 1 - RECEPTION, STOCKAGE, MONTAGE, STATIONNEMENT DU CAMION, DEMONTAGE ET REEXPEDITION DU MATERIEL :

Toutes ces opérations sont entièrement à la charge et de la responsabilité de l'organisateur.

Même en cas de présence de bénévoles élus, du technicien Gymnova et/ou de personnel(s) du Comité Régional, l'organisateur devra désigner deux responsables pour toutes les opérations de déchargement(s), montage, démontage et rechargement(s) du matériel.

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique – 35 avenue Gustave Eiffel – ZA Bersol 33600 Pessac - Tél : 05 56 36 23 97 - http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr/ – E-mail : cr.nouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr

Il sera alors établi des horaires de montage et de démontage du matériel avec une préconisation de de **20 personnes** adultes et **a minima 12 personnes**.

L'organisateur et les responsables du matériel devront effectuer, sur demande, une pré-visite du site de compétition, avec le(s) cadre(s) technique(s), lors de la première visite avant la compétition afin de préparer leur intervention selon les modalités du cahier des charges régional des compétitions.

Ces responsables devront faire un état inventaire du matériel après montage du plateau et un état inventaire du matériel avant démontage et rechargement du plateau. La fiche annexe « État des Lieux » est à envoyer au correspondant régional au lendemain de la compétition.

La liste du matériel fourni**,** ci-jointe, servira de base à ces deux états des lieux. Les observations pourront y être notées. En cas de détérioration constatée, des photos seront jointes en annexe.

L'organisateur s'engage à mettre à disposition un jeu d'outils nécessaire au montage et au démontage du matériel. Jeux complets de clefs Allen, clefs plates (dont 2 de 19), douilles (dont 2 de 19) + cliquet, un maillet, clef à molette, aspirateur, balais, serpillères, seau.

L'organisateur s'engage à fournir lors du déchargement et du rechargement un chariot élévateur de type « **Fenwick** » avec **fourches longues,** et **la présence obligatoire d'un chauffeur pour celui-ci, titulaire des attestations requises**.

L'organisateur s'engage à réexpédier le matériel dans les emballages d'origine.

Nature du matériel prêté : liste ci-jointe et devis validé
Valeur : **200 000,00** € TTC

L'organisateur apportera une attention particulière au rechargement de la remorque **en respectant impérativement le plan de rechargement joint**, ainsi **qu'aux conditions de stationnement de la semi.**

Le receveur du plateau **devra nettoyer les tapis, aspirer la moquette du praticable lors de l'installation.**

ARTICLE 2 - TRANSPORT DU MATERIEL :

Les responsables du matériel devront s'assurer de l'accès possible d'une semi-remorque sur le lieu de la compétition (**la hauteur minimale nécessaire au passage du camion est de 3,80m**).

Positionnement de la remorque obligatoire : déchargement par le rideau l'latéral gauche – prévoir également un dégagement suffisant pour les portes arrière – prévoir également un dégagement d'1 mètre de tous trottoir ou mur du côté droit pour assurer la bonne ouverture du coffre sous la remorque, contenant les tremplins.

Il est obligatoire d'utiliser le transporteur « IZARET »

La livraison et l'enlèvement ne pourront pas se faire les WE et jours fériés.

Pour gérer le transport, le correspondant régional se chargera de contacter le transporteur à réception de la « FICHE de RENSEIGNEMENTS » jointe en annexe.

Le coût du stockage est à la charge du Comité Régional.
Le coût du transport est à la charge de l'organisateur.

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique – 35 avenue Gustave Eiffel – ZA Bersol 33600 Pessac - Tél : 05 56 36 23 97 - http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr/ – E-mail : cr.nouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique – 35 avenue Gustave Eiffel – ZA Bersol 33600 Pessac - Tél : 05 56 36 23 97 - http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr/ – E-mail : cr.nouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr

ARTICLE 3 – Référent Plateau Mobile (RPM) :

Vous avez la possibilité d'être accompagné dans les phases de déchargement, montage, démontage et rechargement, par du personnel dédié à cette mission.
Les RPM peuvent être mise à disposition pour les missions suivantes :

- Coordination du déchargement et rechargement
- Accompagnement du montage et démontage

La présence de ce personnel n'est pas obligatoire, si elle est sollicitée par l'organisateur FFG en Nouvelle-Aquitaine, celle-ci sera prise en charge par le Comité Régional (contrat de travail, déplacement, restauration et hébergement en dehors de l'évènement)

CHOIX DE MODE DE GESTION

☐ Avec RPM ☐ Sans RPM

ARTICLE 4 - CAUTION :

Une caution "matériel" est sollicitée au moyen de ce présent contrat de mise à disposition du matériel. Cette caution qui ne sera pas encaissée s'élève à **5 000,00 €**. En l'absence de tout incident sur le matériel, elle sera intégralement restituée à l'issue de la manifestation. Le chèque de caution est à libeller à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine.

En cas de détérioration ou de manquement de matériels, la caution ne sera rendue que partiellement après estimation et prélèvement des sommes correspondantes aux réparations ou aux remplacements des matériels manquants. Le comité se réserve le droit de demander un complément si la(es) réparation(s) nécessaire(s) dépasse(nt) le montant de la caution initialement demandée, devis du fournisseur à l'appui.

ARTICLE 5 - ASSURANCE :

Le matériel laissé dans la remorque est assuré par le Comité Régional.

L'assurance souscrite par le Comité Régional intervient également à partir du moment où les agrès et les tapis sont Installés et stockés dans les salles d'échauffement et de compétition durant le temps nécessaire du championnat.

ARTICLE 6 - IMPLANTATION :

L'organisateur devra fournir au Comité Régional un plan d'accès pour le camion.

Les agrès viendront se fixer sur des ancrages répondant aux normes F.I.G.

ARTICLE 7 - HEBERGEMENT – REPAS :

L'hébergement et les repas du Référent Plateau Mobile du Comité Régional et/ou du personnel GYMNOVA, présents durant la manifestation seront à la charge du COL.

ARTICLE 8 - PUBLICITE :

Dans le cadre du partenariat associant le Comité Régional et GYMNOVA, l'organisateur réservera à titre gracieux :

- Une annonce publicitaire dans le programme,
- Des emplacements gratuits dans la salle de compétition pour affichage publicitaire,
- Deux annonces « micro » par séquence de compétition,
- Un emplacement destiné à l'installation d'un stand d'information et de vente (environ 6 m²) avec une table et deux chaises.

ARTICLE 9 – VALIDATION DE LA RESERVATION :

⇨ Joindre le présent contrat de mise à disposition daté et signé du Président de l'association accompagné de la mention « bon pour accord »,

⇨ Retour de la « Fiche de Renseignements » dans le délai imparti,

⇨ Joindre le chèque de caution de 5 000 € à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (non encaissé),

⇨ Joindre un chèque correspondant au prix total de la mise à disposition libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (encaissé après la manifestation)

Ces documents sont à adresser au correspondant régional.

➲ Aucune réservation ne sera possible sans ces éléments.

ARTICLE 10 – COUT DE LA MISE A DISPOSITION :

Tarification :

Le montant de la mise à disposition du plateau a été fixé à ____ € (transport et assurance inclus).

Merci de retourner ce contrat accompagné des pièces exposées dans l'article 9.

A **Pessac**, le _____

Pour le Comité Régional
Le Président Régional
Frédéric BUREAU

A _____, le _____

Pour le Club Organisateur :
(Inscrire la mention « Bon pour accord »)

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique – 35 avenue Gustave Eiffel – ZA Bersol 33600 Pessac - Tél : 05 56 36 23 97 - http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr/ – E-mail : cr.nouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A remplir par l'organisateur et à envoyer au correspondant régional

Coordonnées des responsables du matériel :

Mode de gestion : ☐ avec l'accompagnement RPM / ☐ sans l'accompagnement RPM

RESPONSABLE N° 1 : _____ Tel : _____

RESPONSABLE N° 2 : _____ Tel : _____

Jour et heure de livraison souhaités _____ à _____

Jour et heure de montage souhaités _____ à _____

Jour et heure de démontage et rechargement souhaités : _____ à _____

Jour et heure de reprise de la remorque souhaités : _____ à _____

Jours et horaires de la compétition : du _____ à _____

au : _____ à _____

Adresse de livraison : _____

⇨ Joindre le plan d'accès pour le transporteur

Pour que le dossier soit recevable et que le plateau soit réservé, les documents demandés doivent être dument complétés et retournés au Comité Régional

- ✓ **Joindre un chèque de caution de 5 000 € libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (non encaissé)**
- ✓ **Joindre un chèque au prix total de mise à disposition libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine (encaissé après la manifestation)**

Fait en deux exemplaires, le

Signature du Correspondant régional | *Signature du responsable matériel de l'organisation*

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Gymnastique – 35 avenue Gustave Eiffel – ZA Bersol 33600 Pessac - Tél : 05 56 36 23 97 - http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr/ – E-mail : cr.nouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr